

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 14/10/2025

Convocation adressée le 6 octobre par Madame Guylène Jégou, la directrice de l'école.
Le Conseil d'école s'est réuni le 14 octobre 2025 à 17H30.

Secrétaire de séance : Mme Ménager, relecture assurée par Mme Grousset.

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme Jegou	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mmes Laporte-Cadillon, Basquin, Ménager, Ducher, Gaiffe-Péraire	Enseignantes
ELUE	
Mme Fauconnet	Elue mairie de Sardent
PARENTS D'ELEVES	
Mmes Catinaud, Duchaussoy, Dumoutier, Grousset, Thabeau, et Mrs Giaramita, Lavaud	
DDEN	
M. Denis	

Membre invité

Nom	Qualité
M Charles Mme Caillaud	IEN ATSEM

Membres absents

Nom	Qualité
M. Charles M. Desfemmes	IEN Parent d'élèves

Pour introduction, la Présidente nomme une secrétaire de séance : Mme Ménager. La relecture sera assurée par Mme Grousset, parent d'élèves.

- **Accueil des membres du conseil d'école**

Présentation du bureau

Résultats des élections du 10 octobre : 41,92 % de taux de participation.

Désignation des parents élus titulaires et suppléants :

Sont titulaires (5) : Mme CATINAUD, Mr LAVAUD, Mme DUCHAUSSOY, Mme DUMOUTIER, Mme THABEAU

Sont suppléants : Mr DESFEMMES, Mr GIARAMITA, Mme GROUSSET

- **Lecture du procès-verbal du 16 juin 2025**

Le procès -verbal est voté.

- **Le règlement de l'école**

Après lecture, le règlement est voté. Le mot « égalité » sera ajouté dans le préambule. Il sera transmis aux familles. Mme Cadillon Laporte s'interroge sur la vérification des sacs à l'accueil. Mme Jegou s'interroge sur la possibilité ou l'obligation de vérification : remplacement du mot « devoir » par « pouvoir ».

- **Présentation des PPMS**

Trois exercices de sécurité ont été réalisés : exercice incendie le 15 septembre, exercice pollution avec comme scénario une pollution aux hydrocarbures dans la rue de l'école le 22 septembre. Enfin, l'exercice intrusion attentat s'est déroulé le 13 octobre ; Mme Jegou déplore que le portail d'entrée ne ferme pas à clé. Seule la partie gauche de la cour est sécurisée. L'exercice a aussi pointé l'absence de rideaux occultants dans la salle d'évolution ; par ailleurs, la classe qui occupait la salle d'évolution n'a pas entendu le signal d'alerte. Mme Fauconnet dit que la mairie réfléchit à faire installer une autre alarme, type incendie. La sécurisation de l'école, avec toutes ses entrées, représente l'un des gros chantiers à venir de la commune. Mme Jegou rappelle que ce type d'exercice montre les faiblesses qu'il faut améliorer.

- **Bilan de la rentrée**

Nous avons commencé l'année avec 99 élèves. 2 nouveaux élèves sont attendus en TPS dans l'année.

Il y a 5 classes désormais de :

- 15 TPS-PS
- 25 MS-GS
- 20 CP-CE1
- 17 CM1
- 21 CE2-CM2

- **Projets pédagogiques**

- TPS-PS : Eve Ménager
 - MS-GS : Sandrine Ducher
- } Décloisonnement les après-midis
: Ecole et cinéma
- CP-CE1 : Aurélie Basquin : natation les vendredis matins (avec les CE2 – CM2) pour 10 séances ; Mme Basquin remercie les parents qui accompagnent. Par ailleurs, les élèves du CP au CM2 bénéficient jusqu'en février de l'intervention d'une musicienne du conservatoire qui fait travailler rythme et chant.
 - CE2-CM2 : Fanny Cadillon Laporte : projet Théa : projet théâtre avec l'office central de la coopération à l'école (OCCE) : rencontre avec un auteur et travail sur le théâtre contemporain. Et un projet de classe découverte en fonction du budget disponible, en fin d'année.
 - CM1 : Guylène Jégou : participation à la manifestation artistique le 16.10 « La Grande Lessive » à l'automne et au printemps (thématique : nuit et jour : réflexion en lumières) + projet annuel SUPERCABANES (chaque enfant crée sa cabane en travaillant tous les domaines, français, maths...) avec la cité de l'Architecture et du Patrimoine à Paris (projet de visite en fin d'année) + projet Sculptures sonores en attente de validation.
 - Les 3 classes de l'élémentaire profitent d'un apprentissage musical les jeudis jusqu'en février, dispensé par Patricia Ziliox du Conservatoire de Guéret.
 - Le cycle natation a été entamé dès le 12 septembre à destination des CP-CE1 et des CE2-CM2. Les CM1 qui ont déjà bénéficié deux fois de cet apprentissage les années passées, n'iront pas.
 - Récréations à thème : Les enseignantes ont fait le choix depuis 3 ans de proposer un thème à chaque récréation sans obligation pour les élèves : sports collectifs (le foot est souvent plébiscité) le lundi, musique le mardi, parcours le jeudi, lecture le vendredi. Le foot est limité à une fois par semaine, car c'est une activité qui est source de conflits. Ils peuvent ainsi prendre du recul et découvrir d'autres occupations.

- **Bilan Coopérative scolaire**

La coopérative dépend de l'OCCE. Mandataires : Eve Ménager et Fanny Cadillon-Laporte

21 845 € de dépenses 17 047 € de recettes en 2024-2025 ; ce déficit est lié aux ressources de la coopérative qui a bénéficié aux élèves de l'école, aux postes « transports » qui ont explosé, et les projets de 2023-2024 ont été payés sur l'exercice suivant.

Maintien des activités lucratives :

- Vente de crêpes les 9, 10 et 11 novembre 2025 lors de la manifestation communale autour de l'huître au profit des deux projets des CE2-CM2 et CM1.
- Photographies de classe auront lieu le 10 novembre 2025, le matin.
- Opération « chocolats de Noël » -> l'école perçoit 25%.
- Stands lors du marché de Noël : stand d'objets + sets confectionnés par les élèves.
- Vente du muguet en mai

La mairie offre à tous les élèves le repas de Noël le 18 décembre, des friandises ainsi qu'un livre.

Dépenses :

Sortie cinéma réglée par la coopérative scolaire

- **Le temps périscolaire**

Mme Fauconnet explique qu'elle n'a pas changé le fonctionnement par rapport aux années précédentes ; Mme Léa Chassagne aide en cuisine et permet la mise à la sieste des TPS PS plus tôt (12h45) avec des effets positifs.

- **Questions des parents**

Mme Fauconnet dit qu'elle n'a pas toutes les réponses comme les questions ne lui ont été transmises que la veille :

- Est-il normal qu'un enfant amène les tasses à la mairie seul (à la demande de Claire) ? Question traitée au prochain conseil d'école.

- Est-ce normal que ce soient les enfants qui amènent les chaises au personnel de la surveillance de midi ? Question traitée au prochain conseil d'école.

- Qui doit ouvrir le grand portail à 16h30 ?

Les agents ouvrent à 16h30 le petit portail donnant sur la salle d'évolution pour permettre aux parents qui se garent à l'arrière de passer chercher leurs enfants. La Mairie rappelle à tous de bien le refermer.

- Comment se fait-il que les enfants à 16h30 à la garderie n'aient plus de fromage blanc, de gâteaux ?

Mme Fauconnet explique qu'il y a moins de restes de la cantine (ou pas assez pour tout le monde, de gâteau « maison » ou fromage blanc), mais pain et chocolat ou pâtes de fruits sont les goûters initialement prévus.

- Mr Lavaud demande où en est le projet d'installation d'un panneau de basket. **Mme Fauconnet répond qu'il est en suspens du fait de la réglementation et du coût.**

- Mme Catinaud, demande à propos de l'école des sports le mardi, que les enfants de la garderie qui y participent soient servis en premier. **Mme Fauconnet dit que le personnel y veillera.**

- Mr Lavaud demande si le temps de cantine est un temps bruyant ? **Mme Fauconnet explique que c'est un temps d'échanges et que le plafond a déjà été baissé.**

- **Questions de l'équipe enseignante**

- L'école peut-elle bénéficier d'une partie de la salle entre la mairie et les escaliers vers la cantine afin d'y entreposer des engins roulants ? **La Commune ne peut pas accéder à cette demande mais le hangar technique offre des possibilités ; Mme Jegou s'interroge que les conditions de sécurité, puisque les enfants apprennent à devenir autonomes.**

- La mairie peut-elle accepter de prendre en charge la photocopie couleur de tous les sets, que l'école compte produire pour le marché de Noël, afin de financer les deux projets de sortie onéreux de l'année ? **Mme Fauconnet donne un accord de principe jusqu'à une certaine quantité, 150 maximum. Mme Ducher explique qu'on pourra toujours participer avec des précommandes.**

- Qu'en est-il de la téléphonie dans l'école ? Le bureau de direction n'est pas joignable. **Mme Fauconnet explique que chaque technicien donne un avis mais le dernier parle d'un filaire. Mme Jegou demande si l'achat d'un téléphone portable est envisagé.**

Mr Lavaud s'interroge sur la communication aux parents d'élèves, à partir du mail créé pour l'occasion. Les parents d'élèves aimeraient pouvoir récupérer les mails des parents mais Mme Jegou répond que cela dépend de la RGPD. L'adresse mail des parents élus peut être affichée et un mot dans le cahier des élèves pourrait circuler. Mme Ducher demande si les parents élus acceptent de communiquer leur numéro de téléphone pour les personnes ne disposant pas d'une adresse mail. Ils répondent qu'ils sont d'accord.

Le conseil d'école se termine à 18h30. Suit un pot de bienvenue proposé aux membres et organisé par l'école.

Prochains conseils d'école : 24 février à 17h30 + 2 juin à 17h30

Le 14 octobre 2025

à Sardent

La directrice de l'école, présidente de séance La secrétaire de séance,

